



Associations  
nos énergies !

Le 23 juillet 2015

## Compte rendu du conseil de quartier du 08 juillet 2015

### Présents :

**Elus : Monsieur Anthony Daguet : élu du quartier, 4e adjoint au maire délégué aux finances, travaux, équipements et espaces publics dont voirie et espaces verts, achats et commande publique**

**Administration : Martial Byl : directeur de la citoyenneté et de la démocratie locale et Marion Alexandre : chargée de mission développement local pour le quartier**

Nombre de participants : 20

### Ordre du jour :

- **Présentation de la nouvelle Equipe de Quartier, de son fonctionnement et de ses axes de travail ;**
- **Retour sur la visite de quartier du 6 juin ;**
- **Premières discussions autour du projet de la requalification du square Lucien Brun**

**Anthony Daguet introduit ce premier conseil de quartier** depuis le renouvellement de la démarche de démocratie locale. Il revient brièvement sur l'historique du renouvellement de la démarche de démocratie locale et sur deux modifications majeures de la charte de la démocratie locale :

- Le fonctionnement de l'équipe de quartier et principalement son mode de gouvernance qui voit le président de l'équipe de quartier remplacé par un **binôme composé d'un élu de quartier référent et d'un habitant référent**. L'élu référent est Leila Tlili, actuellement indisponible et remplacée par Anthony Daguet le temps de son congé. Quant à l'habitant référent, l'équipe de quartier a opté pour un système original reposant sur l'alternance du référent habitant tous les cinq mois.

- **La mise en place de visites de quartier** : d'abord celles du Maire en octobre, puis celles, au printemps, des élus de quartier accompagnés des membres de l'équipe de quartier et des techniciens, afin de faire le point tous les six mois sur ce qui a été réalisé et ce qui reste à résoudre.

### **1- Présentation de la nouvelle Equipe de Quartier, de son fonctionnement et de ses axes de travail**

Gabriel Richard, premier habitant référent de l'équipe de quartier jusqu'au 30 novembre, se présente. Il insiste sur la nécessité pour lui d'être à l'écoute des autres habitants et les encourage à ne pas avoir peur de dire ce qui ne va pas. Il poursuit en présentant le calendrier des habitants référents.

<b>Référent habitant</b>	<b>Date</b>
1- Gabriel Richard	Du 16 juin 2015 au 30 novembre 2015
2- Nicole Nourry	Du 1er décembre 2015 au 30 avril 2016
3- Jacqueline Leguillard	Du 1er mai 2016 au 30 septembre 2016
4- Tahar Raaf ou Ghita Hirbane (à définir avec les deux personnes concernées)	Du 1er octobre 2016 au 28 février 2017
5- Tahar Raaf ou Ghita Hirbane (à définir avec les deux personnes concernées)	Du 1er mars 2017 au 30 août 2017

**Sur ses priorités**, l'équipe de quartier a émis le souhait de travailler sur les thématiques suivantes :

- **La communication et la mobilisation des habitants**, en priorité les jeunes. L'équipe de quartier souhaite travailler en partenariat avec la Maison de Jeunes Jules Vallès pour mobiliser davantage les jeunes dans les démarches de démocratie locale. Cette mobilisation des jeunes est nécessaire pour apporter un certain dynamisme et un regard neuf à la démocratie locale.
- **La propreté du quartier**. Les membres souhaitent lutter contre le jet par les fenêtres, le nourrissage des pigeons et s'engagent à chercher ensemble des solutions. **T. Raaf (un membre de l'équipe de quartier) insiste sur la nécessité d'une mobilisation collective pour lutter contre les difficultés connues de tous et invite les habitants motivés à rejoindre l'équipe de quartier.**

G. Richard encourage les habitants à communiquer leurs idées sur ces thèmes avant de donner la parole aux membres de l'équipe qui se présentent individuellement.

Réactions et questions :

**Le jet de pain par les fenêtres engendre la présence de rats et reflète plus généralement un laisser-aller de la part des habitants qui n'est pas normal. Un contrôle des auteurs de jet par les fenêtres peut-il être mis en place par l'OPH ?**

**Outre ces incivilités, les nuisances de voisinage sont aussi de plus en plus importantes.**

A. Daguet répond que ce problème de propreté est entendu et constitue un axe de travail prioritaire de la nouvelle équipe de quartier. Il rappelle que ces incivilités ne sont pas le fait d'une seule personne et appelle à une pédagogie d'ensemble afin de ne pas cibler individuellement des habitants. Un travail est effectivement à mener avec l'OPH concernant le ciblage des bâtiments, voire des appartements, les plus concernés par le jet par les fenêtres et ainsi mettre en place un travail de médiation, de débat et de sensibilisation qui a d'ailleurs déjà débuté dans les parcs et squares de la Ville avec la mise en place d'affichettes contre le nourrissage des pigeons.

**Ces idées de projets concernant la propreté sont bonnes en théorie, mais la réalité n'est pas pareille : le parc est un lieu de rassemblement vecteur de nuisances, les habitants se sentent abandonnés et subissent des représailles s'ils tentent de dialoguer avec les fauteurs de troubles.**

G. Richard énonce les premières idées de la commission propreté à savoir la mise en place de stands en pied d'immeuble pour sensibiliser au tri sélectif et à la propreté. Face aux réticences de certains habitants plutôt pessimistes quant à l'efficacité de ces actions, G. Richard considère qu'il est important d'essayer avant de renoncer définitivement.

A. Daguet ajoute que ce type de projet peut aussi être l'occasion de recréer du lien social et du dialogue entre les différents usagers du square non seulement sur la propreté, mais aussi sur la sécurité et plus généralement sur l'avenir de la Ville.

Une réunion de la commission propreté sera organisée très rapidement afin de monter des actions à la rentrée.

**Si Aubervilliers semble se dégrader du point de vue de la propreté, les personnes responsables de ces dégradations sont peut-être isolées. Une piste d'action pourrait être de multiplier les opérations de civisme et de généraliser le service civique volontaire pour sensibiliser à la propreté, au tri sélectif, inculquer les règles de civisme en extérieur pour les appliquer chez soi. Afin de sensibiliser les responsables de jets par les fenêtres, il faudrait pouvoir les impliquer dans des opérations de ramassage des déchets.**

**La sensibilisation des jeunes pourrait aussi se faire sur la base de la contrepartie, en échange d'un voyage par exemple.**

**Les nuisances sonores ne sont pas à minimiser car peuvent vite devenir intolérables pour les habitants qui les subissent. Les maraudes de médiateurs de nuit seraient à généraliser.**

A. Daguet : les propositions énoncées seront examinées et travaillées par la commission propreté. L'objectif est de tester un maximum de choses et d'impliquer les associations partenaires : porte à porte, repérage des responsables et explication pour faire changer les mentalités. La mobilisation collective est l'une des conditions de réussite.

## **2-Retour sur la visite de quartier**

**Anthony Daguet** présente la visite de quartier entre techniciens, élus de quartier et équipe de quartier comme un nouvel outil de la démarche de budget participatif.

En effet, la nouvelle charte de démocratie locale transforme l'ancien dispositif d'enveloppe de quartier en budget participatif : les visites de quartier ont pour objectif de relever les problématiques sur le quartier, pour par la suite y répondre avec un projet spécifique sans se limiter à une enveloppe. Le but est de convaincre les acteurs concernés d'intervenir sur ces sujets jugés prioritaires par les habitants. En effet, ces visites doivent également constituer la première étape dans l'élaboration des programmations d'aménagement dans le cadre des nouveaux budgets participatifs.

Ce nouveau dispositif de budget participatif se déroule donc en trois phases :

- La visite de quartier en compagnie des élus de quartier, des membres de l'équipe de quartier et des techniciens pour relever les dysfonctionnements sur le quartier
- Les commissions « Espaces publics, Travaux et Vie quotidienne », où les signalements ainsi émis sont examinés afin de proposer une réponse à court, moyen et long terme. Cette phase se conclura par une Visite du Maire à l'automne, à la suite de laquelle les directions concernées élaboreront une programmation d'aménagements.

Depuis la visite du Maire à l'automne et la visite de quartier le 3 juin, plusieurs signalements ont été résolus tels que :

- Les trous au 42 Casanova ont été rebouchés
- La remise aux normes des sols souples et la pose d'amortisseurs sur les jeux du square Goislot
- Le remplacement des balançoires sur la promenade Colette Meynard en concertation avec les habitants et la réduction des grincements de ces nouveaux jeux
- L'entretien de la friche située au 20/20bis rue Danielle Casanova

La priorité est maintenant donnée aux sujets suivants :

- La propreté, et notamment le jet par les fenêtres et le nourrissage des pigeons avec la constitution d'une commission propreté
- Le square Lucien Brun et le stade de foot, signalement récurrent de la part des habitants

## **3-Premières discussions autour du projet de la requalification du square Lucien Brun**

Selon Anthony Daguet, le square est source de conflits liés aux différents usages que les habitants en ont. C'est un bel espace vert avec du potentiel, agréable à vivre qui pourrait devenir le deuxième square du centre ville et répondre également aux problématiques de lien social et de propreté sur le quartier.

Or, il n'est pas inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement de Plaine Commune : une mobilisation des habitants est donc nécessaire pour convaincre Plaine Commune que la requalification du square serait un projet structurant, installant une unité dans le quartier et

mobilisant tous les habitants : concertation des enfants pour les jeux pour enfants, concertation des jeunes pour le stade de foot et participation aux travaux...

L'idée est de réfléchir à ce que pourrait être le square Lucien Brun à l'avenir, avec éventuellement la constitution d'un collectif d'habitants pour réclamer l'inscription au PPI de Plaine Commune.

Réactions :

**Les habitants proposent :**

- **De faire participer l'intégralité des habitants et ne pas se limiter aux instances existantes de démocratie locale**
- **De profiter de la fête de quartier pour sensibiliser les habitants à ce projet**
- **De réfléchir à la création de jardins partagés via un appel à participation : des habitants sont d'ores et déjà volontaires**
- **De créer un comité d'habitants pour la réhabilitation du square, à l'image de ce qui avait été fait pour le square Stalingrad**

A. Daguet propose également de construire un questionnaire, distribué à l'ensemble des habitants, notamment pendant la fête de quartier. Les résultats seront ensuite envoyés à Plaine Commune.

Christophe Laplace-Claverie, directeur de la Maison Pour Tous, précise que l'une des missions du centre social est d'animer le quartier. Dans ce cadre, la fête de quartier de l'année dernière s'est déroulée sur le square avec la présence d'associations et de partenaires qui ont profité de ce moment pour consulter les habitants sur divers projets (plan climat énergie, remplacement des balançoires de la promenade Colette Meynard...). La fête de quartier, qui aura lieu le 3 octobre cette année, peut donc être un lieu adapté à la sensibilisation sur ce projet avec la distribution des questionnaires, mais aussi des ateliers et des animations sur cette thématique, en partenariat avec les 10/13, l'OMJA, voire une association de jardins partagés.

De plus, la fête de quartier sur le square a démontré la nécessité d'animer cet espace plus régulièrement dans l'année : avec la fête des voisins organisée par la Maison de Jeunes ou encore des animations en pieds d'immeuble cet été.

Les habitants sont ensuite invités à pointer les points positifs et négatifs sur une vue aérienne du square et à donner leurs premières idées dans la perspective d'une requalification du square.

Les habitants considèrent le square comme un véritable poumon vert, dont les principaux atouts sont la verdure et le fait d'être ouvert, non clôturé. Ils apprécient également le terrain de pétanques.

**Les principaux points négatifs relevés par les habitants concernent :**

- **Une exploitation incomplète du square : certains espaces ne sont pas utilisés**
- **Le stade : trop près des habitations, cela crée des conflits (les ballons atteignent parfois les étages, nuisances sonores...)**
- **L'entretien irrégulier du square qui n'encourage pas au respect de cet espace (propreté)**

- **La Maison Pour Tous qui n'est pas visible des habitants**
- **Le manque d'équipements : aires de jeux pour enfants, parcours sportifs (agrès de street work out (gym de rue) et de remise en forme), jeux d'eau, brumisateurs, kiosque éloigné des habitations où les jeunes pourraient se retrouver, parc à chiens...**
- **Le manque de végétation qualitative (arbres et fleurs)**
- **Les bancs, qui sont en mauvais état**
- **Les rodéos motos, permis par une absence de sécurisation du square**
- **L'aire de jeux, qui est trop proche de la circulation (angle rue Réchossière et rue du commandant l'Herminier)**

#### **4-Questions diverses**

**L'ouverture des bouches à incendie lors des épisodes de forte chaleur, outre l'acte de vandalisme, a aussi amené des agressions violentes sur les automobilistes (vitres cassées), les passants et les forces de l'ordre. Les enfants ne sont pas seuls responsables car sont souvent accompagnés d'adultes. Véolia a certes une responsabilité dans la fermeture des bouches à incendie, mais ne peut être accusé des agressions. En outre, la question de l'augmentation des impôts se pose avec la surconsommation d'eau.**

A. Daguet déplore ces actes et rappelle que le Maire a pris des dispositions fortes et fermes contre ces actes de vandalisme : une lettre a été postée dans tous les foyers, précisant que le Maire a pris un arrêté fixant une amende de 9000€ aux auteurs de ces ouvertures. Concernant l'insécurité, les agents de Véolia sont systématiquement accompagnés de la Police Nationale. La fermeture des bouches ne résout pas tous les problèmes et le rôle des habitants est aussi de faire prendre conscience du danger que l'ouverture des bouches constitue et des conséquences : plus d'eau dans les étages, plus d'eau disponible en cas d'incendie... Des réunions sont organisées avec les principaux intervenants concernés (Véolia, Plaine Commune, les Pompiers et la Préfecture) afin de discuter de moyens plus efficaces. Une baisse des ouvertures a d'ores et déjà pu être constatée sur le week-end, preuve que la communication et les dispositions prises par le Maire semblent fonctionner et que la discussion doit continuer jusqu'à l'arrêt total.

Concernant le prix de l'eau, A. Daguet rappelle que le gâchis d'eau n'a pas de prix et qu'une prise de conscience est nécessaire au regard des conflits mondiaux relatifs à l'accès à l'eau et des défis écologiques actuels. Les principaux coûts résultent de la gestion et de la main d'œuvre : ainsi, Veolia a une délégation de service public sous forme de forfait pour l'ensemble de l'Ile-de-France (hors Paris) : il n'existe pas de compteur d'eau par ville et c'est donc l'ensemble des habitants de l'Ile-de-France qui va être concerné par une augmentation du prix de l'eau. Elle ne sera donc pas proportionnelle à la consommation d'eau.